

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 65**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 26 novembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 20 novembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, , Marc PARISET

**ABSENTS :** Edouard BOS ; Michel JORCIN

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : paiement participation de la Commune d'Oulles au service commun de secrétariat de la Communauté de communes de l'Oisans**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la convention du 4 avril 2016 liant les communes de Le Freney-d'Oisans, Ornon, Oulles et Villard-Reymond, et la Communauté de communes de l'Oisans portant sur la mise en place d'un service commun de secrétariat. Cette convention prévoit notamment une refacturation aux communes deux fois par an en année N sur la base du nombre d'heures théoriques (12 heures hebdomadaire pour Oulles), avec une régularisation en année N+1 en fonction du nombre d'heures réellement effectuées sur chaque commune ; la prévision budgétaire pour 2017 est de 12 000,00 €.

Monsieur le Maire rappelle également au le montant d'ores-et-déjà facturé par la Communauté de communes de l'Oisans pour la période octobre 2016 à mars 2017, soit 5 128,30 €.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture adressée par la Communauté de communes de l'Oisans pour la période d'avril 2017 à septembre 2017, d'un montant de 5 166,99 € et demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à effectuer le règlement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité  
AUTORISE Monsieur le Maire à régler cette participation.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

